SECTION G — PHYSIQUE

G10 INSTRUMENTS DE MUSIQUE; ACOUSTIQUE

G10F **INSTRUMENTS DE MUSIQUE AUTOMATIQUES** (aspect non musical de jouets musicaux A63H 5/00; enregistrement ou reproduction du son G11B; travaux en relation avec un appareil d'enregistrement ou de reproduction G11B 31/02)

Note(s)

La présente sous-classe ne couvre pas les instruments de musique dont le jeu n'est pas automatique, qui sont couverts par les sous-classes G10B, G10C ou G10D.

1/00 **Instruments de musique automatiques**
1/02 • Pianos avec clavier
1/04 • Pianos n'ayant pas de clavier
1/06 • Boîtes à musique à dents découpées, lames ou organes similaires (combinaisons avec d'autres articles, voir les classes correspondant à ces articles)
1/08 • Instruments de musique à percussion
1/10 • • Carillons
1/12 • Instruments à vent
1/14 • • Orgues de Barbarie
1/16 • Instruments de musique à cordes autres que des pianos
1/18 • • dont on joue avec un archet
1/20 • • dont on joue en les pinçant
1/22 • Combinaisons de deux ou plusieurs instruments

3/00 **Appareils automatiques indépendants pour instruments à clavier**

5/00 **Parties constitutives ou accessoires**
5/02 • Mécanismes
5/04 • Cylindres, plaques, rouleaux, bobines ou similaires
5/06 • • Entraînement ou mise en place des cylindres, disques ou similaires; Dépliage, repliage ou guidage des plaques ou similaires